

MS03 - NECROPOLE NATIONALE FRANCAISE DE L'ESPERANCE

Située sur le plateau lorrain dans le bassin versant de la Haute-Seille, à six kilomètres à l'est de Dieuze, sur l'axe Dieuze-Sarrebourg, la nécropole nationale française de l'Espérance appartient à la communauté de communes du Pays du Saulnois. On la repère à son bosquet d'arbres, au milieu d'un paysage de champs ouverts. Elle s'élève, in situ, dans la partie nord-est du champ de bataille de Morhange. Depuis la construction de son monument, le lieu-dit se dénomme « Carrefour de l'Espérance ».

Ce secteur ne comporte qu'un site, la nécropole nationale française de l'Espérance et ne possède qu'une seule zone tampon.



Daniel Manzi

2015 - Communauté de communes du Pays du Saulnois

Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	54A. Nécropole nationale française de l'Espérance	- MS03-1 -Nécropole de Cutting ; - MS03-2-Monument de l'Espérance ; - MS03-3- Tombe du général Diou ;
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Elément(s) constitutif(s)	
	Zone(s) tampon(s)	Aucun
	Zone d'interprétation	-MS03-i1- Le monument de l'archange Saint-Michel ;

		<ul style="list-style-type: none">-MS03-i 2-Rorbach-lès-Dieuze : site de la bataille du 17 août 1914 et petit musée et appartient au Parc naturel régional de Lorraine ;-MS03 -i3- La nécropole de Belles-Forêts-Bisping situées dans le parc naturel régional lorrain de Lorraine ;-MS03 -i4- Loudrefing, Bois de Mühlwald (combats du 18-20 août 1914) et petit musée 14-18 dans Parc naturel régional de Lorraine lorrain ;-MS03-i5- La nécropole de Vergaville ;-MS03-i6- Le monument de « La Lorraine éplorée » :-MS03- i7- La nécropole plurinationale de Dieuze ;- MS03-i 8-Le monument français de la nécropole de Dieuze ;-MS03 -i9- Le monument roumain de la nécropole de Dieuze;-MS03 i 10- Le monument franco-roumain de la nécropole de Dieuze ;-MS03 i11- La fosse commune franco-allemande de Dieuze ;-MS03i12- Le monument « La Victoire en Deuil » ; Dieuze ;-MS03 i 13-L'hôpital de Dieuze ;-MS03 i 14-Le patrimoine industriel lié au conflit ;.
--	--	---

ELEMENT CONSTITUTIF MS03 A

ICONOGRAPHIE

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

Surplombant l'axe ferroviaire Metz –Strasbourg et le canal des Salines, la nécropole nationale française de l'Espérance occupe une position stratégique au carrefour de l'axe est-ouest Dieuze –Sarre-Union et Dieuze –Sarrebourog qui la longent au nord et à l'ouest. A l'est et au sud, elle est bordée par les champs qui s'étendent à perte de vue et qui appartiennent au parc naturel régional de Lorraine. La partie orientale de sa zone tampon s'inscrit dans ce parc, sa partie occidentale correspond à la forêt domaniale du Romersberg et en partie au Pays des Etangs.

Photo n° 2 - Le Monument de l'Espérance Photo n°3 - La tombe du général Diou



Photos CC Pays du Saulnois 2015 Inventaire patrimoine			
1. Identification de l'élément constitutif 39			
1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	- MS03-1 la nécropole de l'Espérance (Cutting) - MS03-2-La tombe du général Diou - MS03-3- Le monument de l'Espérance		
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	6°50'07 E ; 6,83491666666666E		
	48°50'26 N ; 48,8402778N		
	NE 6° 50'08E 48°50'27N NW 6° 50' 05E 48°50'27N SW 6° 50' 06E 48°50'25N SE 6° 50'08E 48°50'26N Coordonnées WGS84 NE : 6,8355 E ; 48,8408611 N NW : 6,8355E ; 48,8406944N ; SW : 6,8349166667E ; 48,8405N SE : 6,8356111111E ; 48,8403056 N		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	La nécropole : 6° 50'07 E ; 6,83491666666666E 48°50'26 N ; 48,8402778N Monument : 6°50'07E ; 6,835249999999999 48°50'26N ; 48,8405N ; Tombe du général Diou : 6°50'06.8E ; 6,835222222222222N ; 48°50'26.1N ; 48,8450278N		
1.3 Commune(s) concernée(s)	57161 Cutting ;		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,2527ha ;		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
- MS03-1 la nécropole de l'Espérance (Cutting)	Parcelle N°94	Etat français	Etat français
- MS03-2-La tombe du général Diou	Parcelle N° 94	Etat français	
- MS03-3- Le monument de l'Espérance	Parcelle N°94	Etat français	
1.7 Gestionnaires concernés			

- MS03-1 la nécropole de l'Espérance (Cutting)	Parcelle N°49	DMPA/ONAC	
- MS03-2-La tombe du général Diou	ParcelleN°49	DMPA/ONAC	
- MS03-3- Le monument de l'Espérance	parcelleN°49	DMPA/ONAC	

2.1 Description du bien individuel

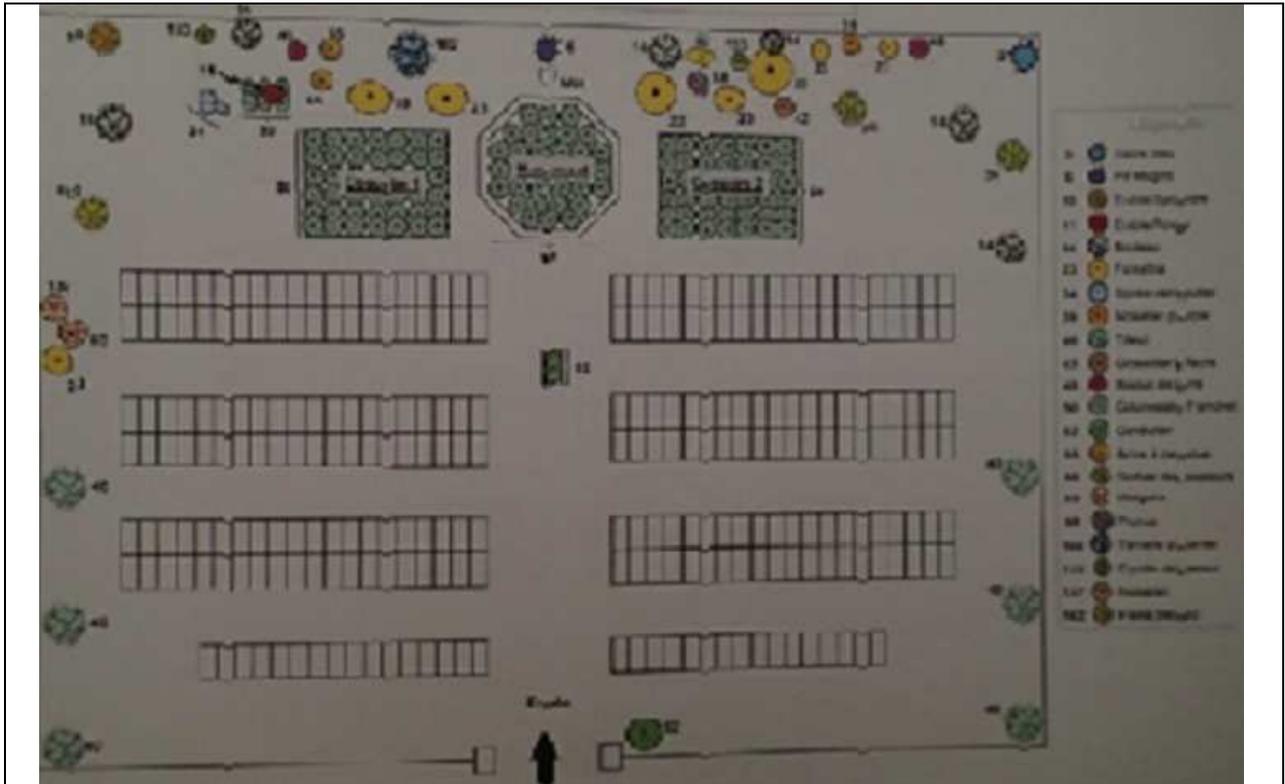
2.1) La nécropole de l'Espérance s'inscrit au cœur d'un territoire hautement mémoriel. Implantée in situ dans un espace boisé à l'origine, elle se trouve en contre-bas de la butte de la Haute Croix (254 m) Cette nécropole paysagère est un quadrilatère à l'architecture symétrique, simple, dépouillée mais harmonieuse. Grâce à son décor arbustif propre et à la présence d'un rideau arboré (ormes, chênes, charmes) sur sa périphérie côté champs, elle invite au recueillement. Elle est dominée par le monument de l'Espérance (Photos n° 1, 2, 3), au pied duquel reposent 813 corps de soldats français, dont 540 dans deux ossuaires situés de part et d'autre de ce dernier. Elle possède la particularité d'avoir, au milieu de son allée centrale et des 273 sépultures individuelles, dans l'axe du monument, une simple tombe recouverte de lierre, celle du général Diou (Photo n°3). Comme le monument, stèle aux lignes simples surmontée d'un haut relief, elle traduit la douleur mais aussi l'Espérance et la volonté de rendre hommage aux morts.

C'est le seul cimetière sur le front à connaître cet ordonnancement et, à avoir la plus forte proportion de tombes individuelles pour des cimetières ouverts à cette date. Les corps en ossuaires proviennent du regroupement.

2.2) Implantée en territoire annexé, cette nécropole est créée par les Allemands après la bataille de Dieuze-Morhange après les terribles combats du 20 août 1914, opposant les forces du 16^e corps d'armée (régiments de la région militaire de Montpellier) à l'artillerie lourde allemande. Après le repli des troupes françaises, blessés et morts laissés sur place sont pris en charge par l'armée allemande. Des civils requis inhumèrent dans des cercueils les corps au lieu-dit les « Grandes Rayes » mélangeant tombes allemandes et françaises. Là reposent alors une majorité de français (265) et 79 allemands identifiés.

Son réaménagement traduit et transmet la tradition militaire d'honorer et de respecter la bravoure de la hiérarchie et de réaliser l'inhumation de tous les combattants morts pour leur patrie en tombe individuelle quand c'est possible. Dès 1920, la municipalité acquiert le terrain, et avec les familles procèdent aux premiers aménagements. À leur demande pressante et à celle de hautes personnalités, la nécropole est reconnue par le préfet (arrêté du 11 mars 1921). Les corps des Allemands sont exhumés et inhumés au cimetière de Morhange.

Document N°1- Plan de la nécropole et de son couvert végétal



Source : PSG, Metz, Boîte Cutting

Le maintien de la nécropole est remis alors en cause trois fois en 1921, 1923 et par la suite, il est acquis le 2 février 1925 sous la pression de la municipalité et des familles soutenues par le ministre André Maginot comme symbole de la bataille Dieuze-Morhange. Le maire et les familles souhaitent alors créer autour du cimetière un cimetière civil, pour y être inhumés près des leurs, mais ils essuient un refus ferme de l'État. Ceci explique l'existence de la zone arborée sur la parcelle, propriété communale, située en périphérie. La nécropole est agrandie, suite aux regroupements, en 1921, 1924 et 1934, des corps des cimetières ou des tombes isolées des communes de Loudrefing, Dieuze, Guinzeling et Lostroff, y sont regroupées d'où les deux ossuaires. Le cimetière est réhabilité en totalité en 1967.

Par sa conception, il reflète la tradition militaire et la culture locale à travers l'esprit et l'esthétique du monument, la volonté de tous, population autochtone et familles du Midi solidaires, de rendre hommage aux disparus. Cet attachement local lui permet de jouir d'un environnement arboré reflétant l'investissement sans faille de la commune. La municipalité est fière de sa nécropole, de son monument sculpté par un artisan du pays et de la présence au cœur de cette dernière de la tombe du général Diou. Cet attachement bien enraciné dans l'histoire, celui aussi des 15^e et 16^e corps, en font un cimetière bien vivant, aux commémorations régulières.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

Le monument

Située à l'extrémité de l'allée centrale avec à ses côtés les ossuaires, cette stèle funéraire élevée en pierre blanche de Brauvilliers (Meuse), aux lignes simples, est surmontée d'un haut-relief symbolisant à la fois la douleur et l'espérance. Ornée d'une croix, elle repose sur un piédestal portant l'inscription: « Aux morts des 15^{ème} et 16^{ème} corps 1914-1918 ». Charles Petit de Dieuze en est le sculpteur, l'architecte M. Reybaud de Metz. Pour l'élever « en 1932, M. Germain, maire et président de la section du Souvenir français, forme un comité de souscription suivi par l'institutrice, Melle Pouzois, Lancée auprès des Mosellans et des habitants de tous les départements de Provence, du Languedoc et du Roussillon, elle autorise son inauguration le 1^{er} juillet 1934. Le monument de l'Espérance, érigé à l'initiative de la municipalité rend aujourd'hui hommage aux disparus comme les plantations d'arbres effectuées sur la parcelle communale ceinturant la nécropole.

<p>La tombe du général Diou</p> <p>Au milieu des sépultures individuelles (273) disposées géométriquement de part et d'autre sa simple tombe, repose, face au monument le Général Diou. Cutting est la première et la seule nécropole de la guerre à connaître et à garder cet ordonnancement.</p> <p>Le général Diou, blessé le 20 août 1914 près de la nécropole, est pour les uns, soigné à Dieuze où il décède quelques jours plus tard et pour les autres, le général est soigné sur place et est inhumé par les habitants au milieu de ses hommes. Pour les premiers, pour respecter son testament retrouvé sur lui par les Allemands, il aurait été inhumé plus tard au milieu de ses hommes en ordre de bataille selon la tradition militaire. Les recherches d'archives en cours permettront peut-être d'élucider les faits. Né en 1855 à Saint-Julien-les-Metz (où une plaque apposée sur une maison rappelle son souvenir), il avait choisi, le 28 mars 1872, la nationalité française, pour s'engager dans l'armée de notre pays d'où le respect des Lorrains et leur attachement ainsi que celui des habitants à ce bien.</p>	
<p>3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)</p>	
<p>3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)</p>	<p>.Unicité et/ou représentativité de l'élément par son organisation spatiale</p> <p>Unique nécropole du front à connaître cette disposition architecturale : simple tombe du général reposant face au mémorial au milieu de ses hommes</p> <p>.Rites funéraires</p> <p>Premier cimetière créé par les Allemands pour des soldats français, respectant ainsi la mort du combattant ; le cimetière allemand était plus à l'est.</p> <p>Traitement égalitaires dès août 1914 de la mort du combattant avec identification des corps d'où la forte proportion de tombes individuelles, plus de 30 % pour un cimetière d'août 1914.</p> <p>. Ses valeurs immatérielles : attachement des familles et des habitants au site</p> <ul style="list-style-type: none"> -Son monument sculpté par un enfant du Pays ; -l'investissement total des familles et de la municipalité qui achètent en 1920 le terrain et luttent pour son maintien, sa conservation étant remise en cause trois fois ; cet attachement se poursuit aujourd'hui, fédérant la Communauté de Communes du Pays du Saulnois.
<p>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</p>	<p>1) intégrité : il possède bien tous les éléments physiques de sa constitution initiale (intégrité de composition) de 1920 ; il fut agrandi seulement pour les regroupements d'où les deux ossuaires. Il se trouve en milieu rural où s'effacent actuellement les traces de la construction de la LGV. Il n'existe aucune gêne visuelle. De ce lieu, on aperçoit les forêts où se livrèrent les rudes combats. Le cimetière, par le petit bois communal qui l'entoure, renoue avec son couvert forestier originel.</p> <p>2) Authenticité : bonne conservation des architectures et des conceptions, matériaux d'origine : aménagement par l'État en 1920, légèrement agrandi en 1921, 1924, 1934 ; réhabilitation en 1967. L'ensemble de l'élément constitutif est à la fois très bien conservé et très bien entretenu.</p>

4. Etat de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	État global de la nécropole bon
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	Aucun risque observé sur place, aucune pression ne s'exerce sur le bien situé en bordure du Parc naturel régional de Lorraine en milieu rural dans une zone agricole où toute construction nouvelle est interdite (carte communale) ; La fiche technique DMPA doit être corrigée : on ne voit pas le TGV de la nécropole.
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	Classement MH du mémorial et aménagement de la parcelle municipale.
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	<p>P. Brasme, <i>Moselle 1918. Le retour à la France</i>, Sarreguemines, éd. Pierron, 2008 ;</p> <p>J. Didier, <i>Lorraine 1914 Guide des Lieux de Mémoire Morhange - Le grand Couronné de Nancy</i>, Louviers, éd. Ysec, 2004 ;</p> <p>B. Feuga, <i>Old salt at Dieuze (France)</i>, Solution Mining Research Institute, Fall Meeting, Chester (United Kingdom), octobre 2003 ;</p> <p>B. Feuga, <i>Les anciens sondages de production de sel à Dieuze</i>, Journées nationales de géotechnique et de géologie ??? de l'ingénieur de Lille, 2004 ;</p> <p>J.-P. Jean, <i>Livre d'or du Souvenir Français</i>, Metz, 1929 ;</p> <p>J.-C. Laparra, <i>la Machine à vaincre</i>, Saint-Cloud, éd. SOTECA /14-18, 2006 ;</p> <p>J.-C. Laparra, <i>L'envers des parades - Le commandement allemand 1914-1918</i>, Saint-Cloud, éd. SOTECA/14-18, 2011 ;</p> <p>J.-C. Laparra et alii, <i>De la frontière au front, un point de vue allemand, campagnes photographiques 1914/1917</i>, Musée de la Cour d'Or – Metz Métropole, 2003.</p> <p>Fritz Mackowsky, <i>Geschichte des 2.Hannoverschen Ulanen Regiment Nr 14</i>, Hanovre 1932.</p>
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	<p>-Archives DMPA73/57161001B/1683 Boîte Cutting</p> <p>-Photo Archives DMIH, Nécropoles nationales, 57016.001B)</p> <p>-Archives PSGHM Metz : Boîtes Cutting ; Boîte Liste Cutting ; dossier communal : Cutting ;</p> <p>-Archives municipales de Morhange.</p> <p>-Archives municipales de Cutting pour l'instant inaccessibles</p> <p>-Atlas des nécropoles nationales, Ministère des Anciens combattants et victimes de guerre, Délégation à la Mémoire et à l'information historique, la Documentation française, Paris, 1993, 153 pages.</p>

ZONE TAMPON	
Zone tampon pour le(s) élément(s) constitutif(s) MS03A	
Brève description textuelle des limites de la zone tampon	
<p>Cette zone appartenant au bassin de la Haute-Seille est définie pour protéger la nécropole pour laquelle nous avons demandé le classement Monument Historique (CRPS 2 novembre 2015). Elle englobe une zone agricole et forestière et comprend la forêt domaniale de Romesberg au sud-ouest et le bois Vulcain au nord-est. Ce choix rappelle le caractère forestier du site lors du conflit. Là se livrèrent des combats des plus difficiles, notamment dans le bois de Mühlwald et le long du canal des Salines. Autour de cette zone s'étendent des paysages hautement mémoriels en témoignent les mémoriaux et les nécropoles présentes.</p>	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon	Aucun
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	<p>NW: 6°49'25E ; 48°50'29N ; 6,8175E ; 48,8339167N ;</p> <p>NE : 6°50'06E ; 48° 50'35N ; 6,8353055556E ; 48,8432778 N ;</p> <p>SW : 6°49'33.6E ; 48°49'45N ; 6,8265555556 ; 48,8288889</p> <p>SE : 6°50'39.01E ; 48°50'06.9N ; 6,8441694444E ; 48,83525N ;</p>
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	
1.3 Communes concernées	<p>Cutting : 57161 ; Rorbach-lès –Dieuze : 57595 ; Zommange 57763 ;</p>
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	10
1.5 Superficie totale	120ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	<p>- N° parcelles : N° parcelles commune Cutting :</p> <p>Section 4 : , 167, 166, 165, 164, 163, 168 ; 172,120 122</p>

	<p>Section 5 : 49, 52 ; 53, 54, 55, 56, 57, 58, 15, 35, 70, 73, 74, 75,6 et 5 118, 170, 120,125,124 126, 127, 128,129,133,135, 132,134,5,60,8,9,144,43,39,21,25,26,28,174 N° Parcelles commune de Rorbach-lès-Dieuze - Rorbach-lès Dieuze : 1, 2, 3 ;</p>
Propriétaire public	<ul style="list-style-type: none"> - N° parcelles : - État N° 94 - État N° Parcelle : forêt domaniale n° 13 (Rorbach-lès-Dieuze) et 19 (Zommange) - Commune parcelle N° 114 -
1.7 Gestionnaires concernés	
	Idem propriétaires
<p>2. Description des attributs secondaires de la zone tampon Aucun</p>	

ZONE D'INTERPRETATION MS03

Zone d'interprétation de l'élément constitutif MS03- Nécropole nationale Française de l'Espérance

Ce territoire hautement mémoriel du bassin de la Haute-Seille s'étend sur la partie nord-est de la Communauté de Communes du Pays du Saulnois et s'inscrit, en partie, au sein du Parc naturel régional de Lorraine et en bordure du Pays des Étangs. Il correspond à la partie orientale du champ de bataille de la bataille de Morhange. Les combats y furent acharnés, les Allemands ayant fortifié les hauteurs boisées. Le nombre de morts y fut tel que le nombre de cercueils pour les inhumer fut insuffisant. Partout, des mémoriaux et des nécropoles ainsi que les villages reconstruits rappellent aux visiteurs ce passé. Aujourd'hui, tous les habitants restent attachés à cette mémoire bien vivante, prise en compte par la CC du Pays du Saulnois qui a inscrit une ligne budgétaire dédiée à la mémoire et étudie la création d'un pôle d'excellence du patrimoine de mémoire et la mise en place de circuits touristiques notamment mémoriels en s'appuyant sur le programme européen Leader.

1. Identification de la zone d'interprétation

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone d'interprétation

MS03-i1- Le monument de l'archange Saint-Michel ;
 -MS03-i 2- Rorbach-lès-Dieuze : site de la bataille du 17 août 1914 et petit musée qui appartient au Parc naturel régional de Lorraine ;
 -MS03 -i3- La nécropole de Belles-Forêts-Bisping situées dans le Parc naturel régional de Lorraine ;
 ;
 -MS03 -i4- Loudrefing, bois de Mühlwald ; (combats des 18-20 août 1914) et petit musée 14-18 dans Parc naturel régional de Lorraine ;
 - MS03-i5- La nécropole de Vergaville ;
 -MS03-i6- Le monument de « La Lorraine explorée » :
 -MS03- i7- La nécropole plurinationale de Dieuze
 - MS03-i 8-Le monument français de la nécropole de Dieuze ;
 -MS03 -i9- Le monument roumain de la nécropole de Dieuze ;
 -MS03 i 10- Le monument franco-roumain de la nécropole de Dieuze ;
 -MS03 i11- La fosse commune franco-allemande de Dieuze ;
 -MS03i12- Le monument « La Victoire en Deuil » ;
 -MS03 i 13- L'hôpital de Dieuze ;
 -MS03 i 14-Le patrimoine industriel lié au conflit ;

1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	<p>MS03-i1- Le monument de l'archange Saint-Michel : 6°46'44.2E ; 48°51'09.8N ; 6,778944444444444 E ; 48,8527222N ;</p> <p>-MS03-i 2-Rorbach-lès-Dieuze : site de la bataille du 17 août 1914 et petit musée qui appartient au parc régional naturel lorrain : 6°50'33.4E ; 48°49'47.5N ; 6,842611111111111E ; 48,8298611N ;</p> <p>-MS03 -i3- La nécropole de Belles-Forêts-Bisping situées dans le parc naturel régional lorrain : 6°53'05.8E ; 48°48'41.7N ; 6,884944444444444 E ; 48,8121389N ;</p> <p>-MS03 -i4- Loudrefing, Bois de Mühlwald (combats du 18-20 août 1914) et petit musée 14-18 dans le Parc naturel régional de Lorraine : 6°53'19.8E ; 48°50'42.9N ; 6,888833333333333 E ; 48,8452N ;</p> <p>- MS03-i5- La nécropole de Vergaville : 6°44'10.4E ; 48°50'35.7N 6,7362222222 E ; 48,84325N ;</p> <p>-MS03-i6- Le monument de « La Lorraine explorée » : 6°44'10.4E ; 48°50'35.5N ; 6,736222222222222 E ; 48,8431944N ;</p> <p>- MS03- i7- La nécropole plurinationale de Dieuze : 6°43'27.5E ; 48°48'56.9N ; 6,724305555555555 E ; 48,8158056N ;</p> <p>- MS03-i 8-Le monument français de la nécropole de Dieuze : 6°43'28.2E ; 48°48'56.6N ; 6,7245 E ; 48,8157222N ;</p> <p>-MS03 -i9- Le monument roumain de la nécropole : 6° 43'30.8E ; 48°48'56.5N ; 6,725222222222222 E ; 48,8156944 N ;</p> <p>MS03 i 10-Monument franco-roumain de la</p>

	<p>nécropole de Dieuze : 6° 43'30.6E ; 48°48'56.1N ; 6,72516666666666 E ; 48,8155833 N ;</p> <p>-MS03 i-11- La fosse commune franco-allemande de Dieuze : 6°43'29.4 E ; 48°56'0N ; 6,72483333333333 E ; 48,9333333 N ;</p> <p>-MS03i12- Le monument « La Victoire en Deuil » : 6°43'29.8E ; 48°48'54.0N ; 6,72494444444444 E ; 48,815N ;</p> <p>-MS03 i- 12-L'hôpital Saint Jacques de Dieuze: 6°43'18.7E ; 48°48'49.8N ; 6,72186111111111 E ; 48,8138333N ;</p> <p>-MS03 i -13-Le patrimoine industriel lié au conflit entre autres : les salines et la production de chlore : 6°43'02.5E ; 48°48'7N ; 6,71736111111111 E ; 48,8019444 N ;</p>
1.3 Communes concernées	<p>Cutting : 57161 ; Bidestroff : 57081 ; Loudrefing : 57418 ; Rorbach-lès-Dieuze : 57595 ; Vergaville : 57706 ; Dieuze : 57177 ; Zommange : 57763.</p>
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	5100
1.5 Superficie totale	7871 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	Aucun
Propriétaire public	<p>MS03-i1- Le monument de l'archange Saint-Michel : État ;</p> <p>-MS03-i 2-Rorbach-lès-Dieuze : site de la bataille du 17 août 1914 et petit musée qui appartient au Parc régional naturel de Lorraine : commune ;</p> <p>-MS03 -i3- La nécropole de Belles-Forêts-Bisping situées dans le Parc naturel régional de Lorraine : État, Anciens Combattants.</p> <p>-MS03 -i4- Loudrefing, Bois de Mühlwald (combats du 18-20 août 1914) et petit musée 14-18 dans le Parc naturel régional de Lorraine : commune ;</p> <p>- MS03-i5- La nécropole de Vergaville : État</p>

	<p>ministère des Anciens Combattants ; -MS03-i6- Le monument de « La Lorraine éplorée » : État, Ministère des Anciens Combattants ; -MS03- i7- La nécropole plurinationale de Dieuze : État, Ministère des Anciens Combattants ; - MS03-i 8-Le monument français de la nécropole de Dieuze : État, ministère des Anciens Combattants ; -MS03 -i9- Le monument roumain de la nécropole de Dieuze : État, ministère des Anciens Combattants ; MS03 i 10-Monument franco-roumain de la nécropole de Dieuze ; -MS03 i11- La fosse commune franco-allemande de Dieuze : État, ministère des Anciens Combattants ; -MS03i12- Le monument « La Victoire en Deuil » : commune ; -MS03 i 13-L'hôpital de Dieuze : public ; -MS03 i 14-Le patrimoine industriel lié au conflit : commune ;</p>
1.7 Gestionnaires concernés	
N° Parcelle7	MS03-i1- Le monument de l'archange Saint-Michel : État ;
53	-MS03-i 2-Rorbach-lès-Dieuze : site de la bataille du 17 août 1914 et petit musée qui appartient au Parc naturel régional de Lorraine, commune ;
Parcelle n° 63	-MS03 -i3- La nécropole de Belles-Forêts-Bisping située/ dans le Parc naturel régional de Lorraine : État ;
1	-MS03 -i4- Loudrefing, Bois de Mühlwald (combats du 18-20 août 1914) et petit musée 14-18 dans le Parc naturel régional de Lorraine : État ;
Parcelle n°29	MS03-i5- La nécropole de Vergaville : État ;
Parcelle n°29	MS03-i6- Le monument de la « Lorraine éplorée » : État ;
Parcelle n° 260 pour partie,10 ,9, 8	-MS03- i7- La nécropole plurinationale de Dieuze : État ;
10	- MS03-i 8-Le monument français de la nécropole : État ;
10	-MS03 -i9- Le monument roumain de la nécropole : État avec Roumanie consulat ;
10	-MS03 - i10- le monument franco-roumain État avec Roumanie consulat ;
260 et 10	-MS03 i11- tombes communes franco-allemandes de Dieuze-État avec VDK

Pas de parcelle sur la voie publique	-MS03i12- Le monument « la Victoire en Deuil » commune ;
254	-MS03 i 13-L'hôpital de Dieuze, hôpital Saint-Jacques : public ;
Parcelle 55, 56, 54,413	-MS03 i 14-Le patrimoine industriel lié au conflit : entrée des Salines, et ancienne usine de chlore : commune ;

2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

MS03-i1- Le monument de l'archange Saint-Michel

Situé en bordure de route de Dieuze à Saint-Avold, isolé sur la colline, ce monolithe de béton recouvert d'une couche massive de pierre artificielle domine la campagne et interpelle tous les regards. Haut de 12,50 m, aux lignes sobres et élancées, il symbolise le sacrifice de ceux qui sont tombés sur le champ de bataille des 19 et 20 août 1914 qu'il domine. L'archange Saint-Michel, patron de Bidestroff, les bras levés vers le ciel, offre en holocauste la vie des soldats de Provence. Les croix du massacre du 15^e corps sont réunies en faisceaux sous la croix du Christ. On note 9 croix sur chacune des faces, chaque croix porte le nom d'une unité de ce corps : elles se veulent représentatives des morts. Sur le socle antérieur, face au champ de bataille, figurent ces quelques mots : « Au XV^e corps 19 et 20 août 1914 », « Aux 1204 morts du cimetière militaire de Bidestroff, 1914-1925 ». Sur le socle postérieur est gravé le théâtre du champ de bataille. Sur la photo aérienne, on distingue parfaitement l'impact des combats et d'anciennes tombes à travers le bouleversement du sol.

Œuvre du sculpteur strasbourgeois Jaeg et érigé sous l'impulsion de l'abbé Friang et de M. Bourcy (maire), en souvenir de l'héroïsme de la 29^e division et à la mémoire des 1 204 français inhumés depuis 10 ans dans la terre de Bidestroff afin de transmettre leur souvenir aux générations de Lorrains à venir. En effet, jusqu'en 1924, avant leur regroupement à Riche, ces soldats français reposaient dans le cimetière aménagé au lieu-dit « le Pâquis », en bordure de la route de Bidestroff à Steinbach. Après sa suppression en 1935, le curé de la paroisse, l'abbé Friang (ancien combattant) et le maire M. Bourcy constituent un comité d'érection pour ce mémorial. Une association d'anciens combattants de Toulon collecte les fonds. Des commémorations se déroulent régulièrement sur le site. La partie supérieure originelle, qui composait (tournure ?) les deux bras implorants et le visage de ferveur de Saint-Michel, a disparu et a dû être remplacée à la suite d'une grande tempête.

-MS03-i 2-Rorbach-lès-Dieuze: site de la bataille du 17 août 1914 et petit musée : ce village se situe dans le Parc naturel régional de Lorraine ; cette commune est riveraine de celle de Cutting, elle est l'objet de combats violents le 17 août 1914. Elle a ouvert un petit musée du Souvenir

-MS03 -i3- La nécropole française et le cimetière allemand misés de Belles-Forêts-Bisping situés dans le Parc naturel régional de Lorraine

Situés le long de la D93, cette belle nécropole paysagère (cf. plan) franco-allemande a la forme d'un rectangle ayant en son milieu une allée centrale séparant le cimetière allemand à gauche du cimetière français à droite. La partie française a une superficie de 455 m² et contient 742 corps dont 342 en 2 ossuaires. Elle est mitoyenne du cimetière allemand de 1 346 m² où reposent 598 corps dont 70 en tombes individuelles. Cette nécropole bénéficie d'une excellente intégration paysagère, on la découvre après avoir longé le pays des Etangs.

Aucune séparation n'existe entre les deux. Sa scénographie actuelle (cf. plan) avec son calvaire monumentale en bois posé sur une embase en pierre, élevé entre les deux cimetières dit la réconciliation. La futaie de platanes et le rideau végétal qui l'enveloppe et l'isole invitent au

recueillement.

Ce cimetière mixte est le second, après celui de Lagarde, route de Xures, créé en août 1914 par les Allemands, ici, suite à la bataille de Morhange-Dieuze. Ils privilégient le couvert forestier qui invite à la réflexion et au recueillement. Ce cimetière mixte est maintenu par décision ministérielle le 2 février 1925 et fait l'objet d'un réaménagement en 1924 pour recevoir des corps de Bisping, Hertzing, Saint-Georges et Fribourg. Les habitants restent profondément attachés à ce lieu de mémoire et veillent à son entretien.

-MS03 -i4- Loudrefing, Bois de Mühlwald (combats du 18-20 août 1914) et petit musée 14-18 dans le Parc naturel régional de Lorraine ;

Ce village du plateau lorrain du Pays des Étangs, théâtre de violents combats, fut incendié en août 1914. Il possédait un petit cimetière allemand regroupé à Morhange. Les Allemands avaient construit en 1913 une tour d'observation (coupe 170) dominant toute la forêt.

-- MS03-i5- La nécropole de Vergaville

Cette nécropole se situe à 4 km environ du nord de Dieuze et précisément au nord-ouest du village de Vergaville, sur les hauteurs, près du Hallier. Elle regroupe 1 151 corps dont 962 en 2 ossuaires. Les pertes humaines furent telles, les 19 et 20 août 1914, que les Allemands n'avaient plus de cercueils pour enterrer les morts, dans les environs de ce village où les soldats du 15^e corps, tous originaires du Midi (Provence-Côte d'Azur), sous les ordres du général Espinasse, se heurtent aux troupes allemandes, faisant plus d'un millier de victimes. Deux jours après, l'autorité militaire allemande réquisitionne les habitants de ce village pour enterrer les soldats dans des fosses communes. Cette nécropole est ainsi ouverte par les Allemands au lendemain du 20 août 1914, qui créent également un cimetière allemand. En 1919, le cimetière français renferme 182 corps identifiés et 967 inconnus, le cimetière allemand 214 morts identifiés et 973 inconnus. À la demande de la municipalité, la nécropole est maintenue le 2 février 1925 par décision du ministère des Pensions à l'emplacement d'origine. On y regroupe alors les tombes de Guébestroff et, grâce à l'initiative du maire, M. Villemin, elle possède un monument très esthétique, « La Lorraine meurtrie », admiré de tous.

-MS03-i6- Le monument de la « Lorraine éplorée » :

Le monument en pierre blanche représente une Lorraine tenant dans ses bras un fantassin français blessé à mort, le tout surmonté d'un arc de triomphe où, sur les côtés, sont inscrits les numéros des régiments ayant pris part à l'action. Au frontispice on lit l'inscription suivante : « Aux soldats français du 15^e corps 19 et 20 août 1914 ». Il est l'œuvre de l'architecte Pialat d'Uzès, dont le fils fut tué à Dieuze, et du sculpteur C. Petit de Dieuze. Sur les deux côtés sont inscrits les numéros des régiments avec les chiffres des morts : 3^e R.I. 4, 40^e R.I. 389, 55^e R.I. 311, 58^e R.I. 11, 66^e R.I. 80, 112^e R.I. 38, 128^e R.I. 3, 173^e 8, 174^e R.I. 1, 23^e B.C.A. 56, 27^e B.C.A. 19, 6^e Hussards 2, 38^e R.A. 12. Érigé par souscription publique organisée à l'initiative de MM. Eygonnet, de Margueritte et Gandin, père des victimes des combats avec l'appui du Souvenir français de la Moselle et du Gard ainsi que du conseil général de ce département, le monument est inauguré le 22 août 1926 à l'occasion des cérémonies anniversaires des combats sanglants d'août 1914, mais sans les autorisations nécessaires. Le préfet de la Moselle demande au maire de régulariser la situation dans les meilleurs délais, sous peine de démolition en cas de refus d'agrément. Le décret du 6 janvier 1927 (J.O. du 7 janvier) régularise la situation.

-MS03- i7- La nécropole plurinationale de Dieuze

Attenante au cimetière civil, et appartenant pour partie à ce dernier, le cimetière militaire est desservi par l'allée du Souvenir qui longe le site du canal des Salines. Cette grande nécropole s'ouvre sur la campagne environnante. Internationale, elle compte pour la guerre 14-18 : 1 450 corps dont 263 Français et parmi eux 239 en 2 ossuaires dont un franco-allemand, 122 Allemands en deux ossuaires, 821 Roumains et 7 Russes. Elle est agrandie lors de la Seconde Guerre mondiale

pour accueillir les corps de 4 Français et de 233 Polonais.

Son plan est complexe (Dct : annexe), une allée latérale gravit des terrasses séparant les sections. D'abord on traverse la partie franco-allemande avec les ossuaires donnant sur un carré du souvenir où s'élève à droite le monument roumain, puis à l'arrière, la section réservée aux tombes individuelles françaises et au fond se dresse le monument français. Sur la droite, perpendiculairement et latéralement aux tombes communes franco-allemandes, le cimetière roumain et le monument franco-roumain. Plus à droite les sépultures polonaises de la Seconde Guerre mondiale.

Nécropole créée par les allemands en août 1914, au lendemain du 20 août. L'autorité militaire allemande établit le cimetière en bordure du cimetière communal. Dans la partie allemande du cimetière de septembre 1914 à novembre 1918 se trouvent 437 corps dont 36 identifiés en tombes particulières et 120 corps sous trois tertres pour lesquels les noms sont connus (registre allemand), car ce sont des soldats décédés dans les hôpitaux de la ville suite à la bataille de Morhange-Dieuze 19-20 août 1914 : *Lazarett* de garnison, hôpital Saint-Jacques. En 1920, la municipalité achète un terrain pour les tombes françaises identifiées ; en 1921, le cimetière militaire mixte est en place. Le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose à la circulaire administrative de 1924 prévoyant le regroupement des sépultures françaises à Riche ; le cimetière est maintenu le 5 juin 1924 par le ministre des Pensions. Seules les 286 tombes allemandes sont transférées au cimetière de l'Hellenwald à Morhange, d'où l'absence de tombes individuelles allemandes. La nécropole est réaménagée par la suite en 1924. On y réunit les corps des prisonniers roumains. Elle est agrandie après la Seconde Guerre mondiale et réhabilitée en 1964.

Les ossuaires allemands-français très fleuris sont liés aux combats d'août 1914. Ce cimetière a la particularité d'être, par le nombre de corps qui y reposent, le plus grand cimetière de prisonniers roumains du front (821 victimes), même s'il n'est pas reconnu au même titre que la nécropole de Soultzmatt (678 corps) comme cimetière national roumain. En effet, cette dernière a été pensée comme un cimetière national roumain et reflète, dans sa conception comme par ses croix tréflées, les rites orthodoxes. À Dieuze, ce sont des croix latines purement et simplement. Cependant, pour en faire un haut-lieu de la mémoire franco-roumaine, les gouvernements roumain et français y ont érigé un monument commémoratif franco-roumain en bronze, inauguré le 9 novembre 1998, par le secrétaire d'État aux Anciens Combattants et le ministre de la Défense de Roumanie (cf. annexe). Le cimetière de Dieuze compte également 7 tombes de prisonniers russes. la plupart de ces prisonniers reposent à Riche et à Chambièrre (Metz). La Seconde Guerre mondiale justifie la présence de tombes de soldats polonais (233) qui furent pour la plupart tués à Lagarde où un second monument est en projet. À l'entrée du cimetière dans l'allée du Souvenir a été édifié un monument commémoratif en hommage à la 1^{re} division polonaise qui, en juin 1940, se battit contre les envahisseurs hitlériens jusqu'au dernier souffle. Une autre stèle à leur mémoire se trouve également à l'intérieur du cimetière.

- MS03-i 8-Le monument français 1914-1918 de la nécropole de Dieuze

Situé à l'arrière-plan du carré français, le monument français est un obélisque sculpté par Petit de Dieuze. Sur la face antérieure figurent la croix latine et, de part et d'autre de celle-ci une branche de chêne et d'olivier, en-dessous les armoiries de la ville et une palme de bronze, symbole de la victoire (de la bravoure ?).

Érigé par le Souvenir français et par la municipalité à la mémoire des soldats français et de leurs alliés.

-MS03 -i9- Le monument roumain 1914-1918 de la nécropole de Dieuze

Le monument roumain, situé au sein du carré militaire roumain, à droite des ossuaires franco-allemands, à l'architecture comparable à celle du monument français, est dédié « Aux soldats roumains morts de 1916 à 1919. A la mémoire des 2 344 prisonniers roumains, morts dans les camps d'internements allemands en Alsace et en Lorraine en 1917 et 1918, à la mémoire des Alsaciens et des Lorrains qui les ont aidés à survivre. A la fière douceur, dormez au sol de France

enfants de Roumanie ».

- MS03 i 10-le mémorial 14-18 franco-roumain aux soldats français tombés en Roumanie (nécropole de Dieuze)

Situé près du carré dédié aux prisonniers roumain, sa statue en bronze a été réalisée par le sculpteur abstrait Remus Botar Botarro. Posé sur un socle en grès des Vosges, il porte une plaque commémorative en lave émaillée. Elle indique que le monument contient de la terre provenant des cimetières militaires français de la guerre 14-18, situés en Roumanie à Alexandria, Bucarest, Constantza, Galati, Iasi, Oradea, Pitesti, Racoasa, Varnita, Slobozia, Timisoara. C'est le plus important mémorial dédié aux soldats français tombés en Roumanie durant la Première Guerre mondiale.

-MS03 i11- Les deux fosses communes franco-allemandes de Dieuze

Les ossuaires franco-allemands en pierre rose des combats d'août 1914 sont très fleuris. Ce furent les premiers monuments de ce cimetière comme les 24 tombes individuelles françaises à l'arrière-plan de ces dernières. Cette partie du cimetière militaire n'est pas dissociée du cimetière civil et compte les deux ossuaires avec 239 corps dont 178 inconnus, 122 Allemands indissociables des Français.

-MS03i12- Le monument "la Victoire en Deuil "

Le monument de « La Victoire en deuil », en pierre de Chauvigny, haut de 2,10 m, est élevé sur l'allée du Souvenir : « A la mémoire des soldats de France et des enfants de Dieuze tombés héroïquement pour la Patrie au cours de la Grande Guerre ». Il est l'œuvre de Raoul Verlet, Prix de Rome.

Dès le lendemain du conflit, la municipalité comme les habitants veulent rendre hommage aux morts en élevant un monument traduisant les faibles moyens financiers de la municipalité. En l'absence d'autorisation d'érection de la part de l'État dans le cimetière - autorisation demandée en 1921-, il est élevé sur le site du canal des Salines et inauguré le 28 octobre 1923.

-MS03 i 13-L'hôpital de Dieuze

Dieuze avait un petit hôpital de garnison ; mais, pendant la Première Guerre mondiale, les Allemands requièrent aussi l'hôpital Saint-Jacques où furent hospitalisés blessés et prisonniers, nombreux à Dieuze pour répondre aux besoins de l'industrie de guerre.

-MS03 i 14-Le patrimoine industriel lié au conflit

L'entreprise chimique allemande Kulhmann exploite durant l'Annexion et pendant le conflit les salines de Dieuze ; pendant celui-ci, elle utilise comme main-d'œuvre des prisonniers roumains, à des fins de production de produits chimiques. Il est attesté que les premiers prisonniers américains capturés à Bathélémont-lès-Bauzemont le 3 novembre 1917 sont conduits dans cette usine.

MOSELLE 54. SECTEUR MEMORIEL DE CUTTING

ESPACE ANNEXES

LISTE DES DOCUMENTS CITES DANS LA FICHE

Document n°1: Plan du Cimetière originel et tombes isolées autour du cimetière originel; Source archives PSGHM Metz, Cutting, boîte noire;

Document n° 2: Photo du cimetière après l'aménagement par la commune vers 1919 avant les regroupements; (Source archives PSGHM Metz, Cutting, boîte noire)

Document n°3- Le cimetière après les premiers regroupements (photos isolées, enveloppe DMPA)

Document n°4- Les différents réaménagements portés sur la photo, la tombe du général au milieu portant des guirlandes (photos isolées, enveloppe DMPA)

Document n°5- Le cimetière vue nord-ouest réaménagé, à gauche un ossuaire, avant l'érection du monument en 1934 (photos isolées, enveloppe DMPA)

Photo N°6: Le cimetière après l'érection du monument l'Espérance et celle des monuments ossuaires; (photos isolées, enveloppe DMPA)

Photo n°7-La tombe du général Dlou après l'adoption des nouveaux emblèmes Source: archives DMPA, DMIH nécropoles nationales, 57401 001B;

Photo n°8 : Clôture du cimetière Source: archives DMPA, DMIH nécropoles nationales, 57401 001B

Document n°9- Plan de la nécropole et de son décor arbustif; Source archives PSGHM Metz, Cutting, boîte noire

Document n°10: Etat des militaires inhumés dans ce cimetière établi en 1914 et reconnu en 1919 puis maintenu en 1923; Source: archives PSGHM Metz, boîte noire Cutting;

Document n°11: Etat établi en 1919; Source: archives PSGHM Metz, boîte noire Cutting

Document n°12- Etat précis mais partiel; Source: archives PSGHM Metz: boîte jaune Cutting

Document n°12: Arrêté de maintien du cimetière de 1921; Source : Pôle des Sépultures de Metz, Boîte noire Cutting

Document N°13 : Délibération de la municipalité suite à la remise en cause du cimetière à la fin de l'année 1921 demandant à nouveau son maintien; source : Pôle des Sépultures de Metz, Boîte noire Cutting

Document n°14 : Demande une nouvelle fois du maintien du cimetière par les familles du Midi ;

Document n°15: Confirmation du maintien du cimetière par le Ministère des Pensions le 23 octobre 1923; Source: PSG de Metz; boîte Cutting;

Document n°16: Mise en doute de ce maintien par le Colonel Batailles, Chef Supérieur de l'Etat Civil de la 6^{ème} Région; source: PSG de Metz; boîte Cutting;

Document n°17: Télégramme du Ministère demandant de surseoir à tout déplacement du cimetière Source: PSG de Metz; boîte Cutting;

Document n°18: Lettre du maire de Cutting sur le projet de Monument

Document n° 19: Esquisse du monument l'Espérance; source: Archives municipales Morhange;

Document n°20: Recherche de financement: souscription; source: Archives municipales Morhange
Document n°21: Erection du monument; source : PSG de Metz; boîte Cutting;
Document n°22: Vente à l'Etat du terrain de la nécropole pour son agrandissement; source : PSG de Metz; boîte Cutting;
Document n°23: Devis du monument; source : PSG de Metz; boîte Cutting;
Document n°24: Commémorations régulières à la Toussaint; Source : DMPA Paris Archives Boîte Cutting 1683

PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES (Toutes zones confondues)

54 A-i1- Le monument de l'Archange Saint-Michel (commune de Bedestroff)

(Photo M-M Damien 2012)



54 A-i 2- Rorbach-lès-Dieuze : site de la bataille du 17 août 1914 et petit musée qui appartient au Parc naturel régional de Lorraine ;

-54 A -i3- La nécropole de Belles-Forêts-Bisping situées dans le Parc naturel régional de Lorraine ;

Partie allemande du cimetière



Photo Pays du Saulnois (2015)

Fosses communes



Photo DMPA, PSG Metz, boîte Bisping/Belles Forêts

Partie française de la nécropole nationale



Photo DMPA, PSG Metz, boîte Bisping/Belles Forêts

**-54 A -i4- Loudrefing, bois de Mühlwald ; (combats des 18-20 août 1914) et petit musée
14-18 dans Parc naturel régional de Lorraine ;**

- 54 A-i5- La nécropole de Vergaville



Source : archives DMPA, DMIH nécropoles nationales,57401 001B

Vue générale de la nécropole



(Photo :Damien M-M, Mai 2012)

-54 A-i6- Le monument de « La Lorraine éplorée » : Photo :Damien M-M, Mai 2012



-54 A- i7- La nécropole plurinationale de Dieuze

Vue générale de la nécropole de Dieuze en hiver : on voit le système de terrasse de la partie du cimetière aménagée par les allemands et relatives aux sections franco-allemandes de la nécropole; le cimetière de prisonniers roumains réalisé en 1920 est en contre-bas.



Source : archives DMPA, DMIH nécropoles nationales, 57401 001B

Vue de la nécropole depuis l'entrée: on note sa conception germanique



Photo M-M Damien, 2011

Allée du Souvenir menant au cimetière civil et militaire (Photo M-M Damien 2011)



54 A-i 8-Le monument français de la nécropole de Dieuze (Photo M-M Damien 2011)



-54 A -i9- Le monument roumain de la nécropole de Dieuze ;



-54 A i 10- Le monument franco-roumain de la nécropole de Dieuze ;



54 A i11- ossuaires allemands-français : combats d'août 1914 très fleuris, tombes

individuelles françaises à l'arrière-plan ainsi que le monument français (Photo Damien 2011)



-54 Ai12- Le monument « La Victoire en Deuil »



Source : ville de Dieuze

-54 A i 13- L'hôpital de Dieuze ;



Photo Ville de Dieuze